

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 23 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 23 Avril 2019 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

15 Avril 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

Ont pris part au vote : Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BEAUDON, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

Rapport annuel d'activités de la Société « Kéolis »	Rapport N°5
------------------------------------------------------------	------------------------

Le marché public « Assistance technique à l'autorité organisatrice – mise en place et gestion d'une centrale de mobilité » signé le 26 Novembre 2016 entre la Société « Kéolis SA » et le SITUS fait obligation à la dite société de fournir annuellement un rapport d'activités faisant ressortir les principaux résultats techniques du SITUS (article 3.5 du CCTP).

Le rapport 2018 a fait l'objet d'une présentation en séance et accompagne cette délibération.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir prendre acte de ce dit rapport.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

D. J

DELIBERATION

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- prend acte, à l'unanimité, du rapport d'activités 2018 de la Société « Kéolis » concernant le SITUS.

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE SOISSONS
25 AVR. 2019

Affiché, le 25 AVR. 2019
Pour extrait conforme,

